

# Il ouvre la porte pour 1280 francs

**Escroquerie** Des suspects sont sous les verrous dans une possible arnaque impliquant des serruriers peu scrupuleux.



Par Fedele  
Mendicino

@MendicinoF

ABO+

24.11.2018

Commentaires 1

Partager 0

Mail 1

Tweet

E., une des plaignantes, était restée «enfermée dehors» devant la porte de son appartement.

Image: Laurent Guiraud

Selon nos renseignements, la justice genevoise enquête sur une arnaque sophistiquée de faux serruriers. Les prévenus, deux sous les verrous et deux autres qui sont encore recherchés, habitent dans la région lyonnaise. Ils se retrouvent accusés d'usure par métier dans une vingtaine de plaintes, des charges qu'ils contestent. Et que disent les plaignants? Citons un exemple typique de ce dossier. Souvent pressée par le temps ou distraite, la victime ferme la porte de chez elle mais oublie la clé à l'intérieur. «Enfermée dehors», elle surfe sur internet, via son téléphone, pour trouver une serrurerie disponible.

Manque de chance, elle tombe sur «la» société douteuse, «une entreprise dont le nom change parfois au fil du temps et dirigée par des gens peu scrupuleux», précise une source policière. L'un des employés déboule, exécute souvent mal le boulot, présente un devis qui grimpe durant l'intervention et aboutit à une facture salée. Comme le malfrat a sur lui un terminal pour les paiements par carte, il encaisse vite le pactole et disparaît.

Une retraitée née en 1923 a ainsi perdu 9900 francs. Les marges reprochées aux prévenus sont exagérées, parfois spectaculaires: la procédure cite des cas où la nouvelle serrure, achetée en grande surface une dizaine de francs était installée pour plus de 1000 francs.

## Cueilli à son retour de Lyon

A., un des prévenus aurait agi avec deux employés, qui se retrouvent comme lui sous les verrous. Le patron a été pincé de bien curieuse manière l'été dernier. Un de ses collaborateurs intervenait chez une cliente bloquée devant sa porte à Plainpalais. L'employé appelle A. et lui demande de ramener une pièce de serrurerie. Mais A. se trouve à Lyon ce jour-là. Qu'à cela ne tienne, il prend sa voiture et fonce sur Genève.

Lassée d'attendre, la plaignante appelle la police qui n'a plus qu'à «cueillir» A. et ses présumés complices. Hasard ou non, les plaintes, qui affluaient depuis près de deux ans à la police ont cessé après ces arrestations.

Parmi les plaignants, figure E., une femme défendue par Me Daniel Meyer. Cette habitante des Eaux-Vives prend sa pause de midi chez elle avant de retourner travailler. Le jour de sa mésaventure, il est 13 h 30 quand elle se rend à la buanderie pour récupérer sa lessive. Elle oublie de prendre la clé de l'appartement. La voilà coincée en pantoufles devant son palier. Elle regarde l'heure et se sent prise d'angoisses. Son compagnon est en voyage d'affaires à Paris.

Elle prend son téléphone et trouve la fameuse entreprise à Plainpalais: «Nous serons là dans vingt minutes, Madame.» Quarante minutes plus tard, un «serrurier» arrive dans une camionnette sans inscription: «J'étais déjà bien en retard pour le travail», déplore la plaignante. L'homme lui raconte avoir raté l'école d'avocat avant de se refaire dans la serrurerie «vu ce que ça rapporte». Il lui fait d'abord signer un devis de 350 francs.

«Des prix usuels», lui assure-t-il. Puis l'homme la noie de jargon technique et en moins de trente minutes change la serrure puis la facture qui atteint les 1280 francs. E. paie: «Il a exploité mon état de gêne et mon inexpérience», déplore aujourd'hui la locataire.

## Domicilié à Dubaï

Même cas de figure dans la dénonciation de K., une indépendante qui a alerté la société de serrurerie car elle ne pouvait plus fermer la porte de son commerce aux Eaux-Vives. Arrive un homme au volant d'une voiture aux plaques françaises. Il affirme être domicilié à Dubaï.

Montant de la facture «exorbitante»: 1184 francs, pour une nouvelle serrure qui s'est avérée être dans un état lamentable. Et Me Meyer de s'indigner pour le compte de ses mandantes: «Ce qui est particulièrement déplaisant, c'est que les auteurs s'en prennent systématiquement à des femmes, profitant de l'urgence de la situation et rendant leur intervention incontournable.»

Avocat d'un des prévenus, Me Adrien Gutowski assure que «ces gens faisaient leur travail. Était-il impeccable? Je ne saurais vous répondre ne connaissant pas les standards des serruriers. Difficile de vous en dire plus, car nous n'avons pas accès aux plaintes et à l'ensemble du dossier.»

Avocate de A., Me Maryam Massrouri ajoute: «Il ne s'agit en rien d'une arnaque, les travaux de serrurerie ont toujours été effectués. J'en veux pour preuve que mon mandant s'est déplacé de Lyon à Genève pour livrer une serrure. Il faut se mettre à leur place, ils sont incarcérés depuis des mois sans savoir précisément ce qui leur est reproché.» (TDG)

Créé: 24.11.2018, 22h25